

4 Allée Jacques Brel  
78 280 Guyancourt

01.30.64.09.56

0781655a@ac-versailles.fr

Copie pour information à :

- IEN Guyancourt
- Mairie
- Enseignants
- Fédérations

### Présents :

Municipalité : Mme Chauvineau

Enseignants : Mmes Legein, Magin, Gouttefarde et Tetiot

Pour l'IEN : Mme Michaux (CPC EPS/maternelle)

Représentants des parents d'élèves : Mmes Mollière et Nathan (FCPE) -  
Mme Delesse (AIPE) - suppléantes : Mme André, Mme Hamon (FCPE) et  
Mme Leroux (AIPE)

**Excusée** : Mme Ducasse, inspectrice de l'Éducation Nationale

Le compte rendu est rédigé par madame Nathan (parent d'élèves) et après accord des enseignants et représentants de parents, sera affiché sur papier à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site Internet <http://www.mat-cocteau-guyancourt.ac-versailles.fr/>

**Toute famille souhaitant l'avoir sur papier pourra en faire la demande auprès d'une enseignante.**

Une confirmation de lecture est demandée aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Il est important que les parents puissent lire le compte rendu du conseil d'école.

*Remarque : La séance est ouverte à 18h30. Clôture de la séance à 20h40.*

## **I. Vie de l'école**

### \* Équipe enseignante :

Legein Valérie : enseignante de la classe des petits et grands.

Gouttefarde Sophie (remplaçante de Mme Bouhrira): enseignante de la classe des tout-petits et petits.

Tetiot Lénaïk : enseignante de la classe des moyens.

Magin Louise : décharge du mi-temps de Mme Tetiot.

### \* Point sur les effectifs :

Il y a actuellement 84 élèves inscrits.

La répartition est la suivante :

TPS/PS : (Mme Gouttefarde) 11 TPS (9 présents – 2 entrées différées) et 19 PS

MS : (Mmes Tetiot/Mme Mangin) 27 MS

PS/GS : (Mme Legein) 5 PS 22 GS

L'école compte 2 ATSEM : Stéphanie Guillem et Eveline Pirotais. Stéphanie travaille essentiellement avec la classe de PS/TPS et Eveline travaille essentiellement avec la classe des MS et PS/GS. Elles encadrent les enfants sur le temps périscolaire également (accueil du matin et cantine) et travaillent en alternance l'après-midi sur le temps de sieste avec les classes de MS et GS.

## **II. Élections** :

Les élections de parents d'élèves ont eu lieu le 11 octobre dans des conditions d'organisation difficiles.

Les résultats sont les suivants : 87 votants sur 126 inscrits, soit un taux de participation de 69% (56% l'an passé). 2 sièges ont été attribués à la FCPE (Mme Mollière et Mme Nathan) et un à l'AIPE (Mme Delesse).

### **III. Règlement intérieur**

Modification du règlement intérieur : fermeture du portail à 8h35 au lieu de 8h40 afin de ne pas perturber la mise en place des ateliers. Un rappel des horaires aux parents sera effectué par le biais des cahiers de liaison.

A 11h30 et 16h30 le portail sera fermé à clé afin de renforcer la sécurité, les enfants étant capables d'accéder au bouton d'ouverture du portail situé dans la cour. Mme Legein ouvrira le portail accompagnée de ses élèves à 11h30, il sera donc demandé aux parents d'être patients pour l'ouverture, le temps que les animateurs du centre récupèrent les enfants dans les classes pour la cantine ou le centre de loisirs.

L'accueil des enfants qui reviennent après la sieste est possible entre 15h15 et 15h30, même si ces cas sont peu nombreux.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Question de la sécurité du parking rouvert à la circulation : ajout de signalétique pour rappeler les cheminements piétons (trottoir à réutiliser) ? Présence d'un ASVP à 8h30 ?

Il sera rappelé aux parents qu'il n'est pas autorisé d'apporter de la nourriture à l'école en dehors des anniversaires, et notamment des bonbons. En effet, certains enfants ont un PAI pour des allergies.

### **IV. Projet d'école :**

Présentation du projet d'école :

#### **\* Volet artistique :**

Décloisonnement chorale dirigée par Mme Boisson des GS avec les CP/CE1 de Desnos le jeudi ou vendredi après-midi une semaine sur deux.

Pas de decloisonnement en arts plastiques avec l'élémentaire car ils ont opté pour un decloisonnement Sport au sein de l'élémentaire.

#### **\* Maîtrise du langage et de la langue française :**

Poursuite du prêt de livres par la bibliothèque de l'école pour les GS en première période. Les autres classes vont y venir.

#### **\* Mathématiques et sciences :**

Jeux mathématiques

Activités robotiques avec la souris : cette activité n'est pas remise en place cette année car madame Gouttefarde ne peut pas prendre de groupe, elle accueille les réveils échelonnés des TPS/PS.

#### **\* Travailler ensemble :**

##### **Travailler entre enseignants :**

Poursuite du classeur de suivi des apprentissages qui se veut être un outil commun sur tout le cycle et lisible par les enfants et les parents : les réussites des élèves seront illustrées par des photos, des vignettes ou des travaux des enfants. L'objectif est que l'enfant comprenne ses réussites ou le chemin nécessaire pour les atteindre.

### **V. APC (Activités pédagogiques complémentaires) :**

Reprise des APC pour les Grands le lundi et le jeudi de 11h35 à 11h55 et pour les Moyens le lundi de 11h35 à 11h55. Madame Gouttefarde est en soutien à Mme Tetiot le lundi et à Mme Legein le jeudi.

Tous les enfants seront concernés par ces APC au cours de l'année.

Les deux thématiques principales pour les Grands sont l'enrichissement du lexique et l'expression orale le lundi ; les jeux mathématiques le jeudi.

### **VI. Vie de l'école :**

Une rencontre avec les parents sera organisée fin janvier-début février afin de laisser le temps à Mme Legein de réaliser les évaluations des Grands.

Les jours de vélo pour les classes vont être modifiés en fonction de l'organisation de la nouvelle équipe.

Bibliothèque : les enseignantes recherchent des parents volontaires pour les aider à actualiser les rangements de la bibliothèque afin de faciliter le prêt des livres.

Mme Legein souhaite mettre en place des jeux mathématiques en lien avec Mme Leroux (parent d'élève). Une convention sera signée avec Mme Leroux afin d'encadrer cette participation.

## **VII. Evènements**

L'équipe enseignante avec les ATSEM a organisé une fête surprise pour les enfants le vendredi 18 octobre. Les Grands ont chanté, il y avait des gâteaux et des boissons. La fête s'est terminée par des rondes.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a pour objectif de nous préparer face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur externe à l'établissement (tempête, nuage toxique, attentat...) ou d'une intrusion. Il faut assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et appliquer les directives des autorités. Des exercices de simulation sont réalisés chaque année, comme les exercices d'évacuation incendie, que nous faisons chaque trimestre.

Le dernier exercice a eu lieu le 14 octobre 2019 : intrusion pendant le temps de classe. Le bilan est positif, les enfants ont maintenu une situation silencieuse de 7 minutes chez les grands. Chaque scénario suppose une situation et des attitudes en adéquation (se cacher ou s'échapper).

Un livret dédié aux parents est disponible sur internet pour en parler avec les enfants.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016\\_securite\\_guide\\_ecole\\_parents\\_616218.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf)

Mardi 5 et jeudi 7 novembre, passage du photographe pour les photos individuelles, des fratries et photos de classe. Un grand merci à Catherine Garrel (ancienne maîtresse de l'école, retraitée) qui a bien aidé à la circulation des petits groupes.

Contes en classe avec la médiathèque Jean Rousselot le vendredi 22 novembre entre 9h et 11h30.

Spectacles (+ car) offerts par la mairie pour chacune des classes :

« **Du monde entier** » fin mai pour les TPS/PS, « **Je brûle d'être toi** » fin janvier pour les MS et « **Boom** » fin mars pour les PS/GS.

A partir du 30 mars, les Grands iront à la piscine jusqu'à la fin du mois de juin. Les parents seront sollicités pour accompagner la classe. Les parents accompagnateurs devront passer un agrément (validité 3 ans). Il peut s'agir de parents d'autres classes.

Organisation d'une demi-journée « ateliers de Noël », avec la participation des parents durant la dernière semaine de décembre. Les enfants fabriqueront un objet. Les groupes seront mixtes entre les classes. Ateliers prévus de 9h00 à 10h/10h30.

Vendredi 18 décembre 8h45, petit déjeuner de Noël. Les classes prépareront des chansons. Le public des parents sera le bienvenu, les cadeaux de classe seront déballés plus tard dans chaque classe (achetés sur les crédits Noël alloués par la mairie).

## **VIII. Bilan de la coopérative de l'école.**

La coopérative de l'école permet de financer l'achat de matériel pédagogique, des spectacles, des sorties, la cotisation OCCE, les frais bancaires, des achats ponctuels pour certaines activités spécifiques de classe (cuisine, fournitures pour la fête des mères et des pères ...) Elle n'est pas obligatoire et à discrétion. Nous remercions les parents ayant eu la gentillesse d'y participer.

Année 2019-2020 : après clôture des comptes le 31 août 2019, nous disposions de 1178.88€ sur le compte courant. Après le versement des dons des parents (760 €), les achats de jeux réalisés (jeux mathématiques et jeux autour de la discrimination) le solde est de 1745.87. Le budget investissement de la mairie nous a permis d'en acheter d'autres.

La somme de 760 € ne tient pas compte de l'intégralité des dons des parents, un bilan complet sera transmis lors du prochain conseil d'école.

Les comptes de coopérative sont vérifiés une fois par an par les enseignantes, des parents d'élèves et par l'OCCE.

### **IX. Travaux effectués par la mairie.**

Cet été : le tour de cour : petite barrière en rondins, a été prolongé jusqu'à la cabane à vélos.

Pendant les vacances de la Toussaint la pente d'accès au portail de l'école a été aplanie et bitumée.

La mairie prévoit le remplacement des éclairages du couloir des TPS/PS.

### **X. Questions diverses.**

Communication avec les parents : il a été proposé de reprendre le système de mise à disposition des cahiers de liaison pour les parents des TPS/PS via les pochettes situées dans le couloir.

La mise en place d'un espace pour garer les vélos dans l'enceinte de l'école a été demandée par les parents d'élèves.

Cantine : les parents d'élèves demandent à la mairie s'il est possible de mettre en place l'usage de serviettes en tissu pour la cantine afin de limiter les déchets.

### **PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE**

Mardi 25 Février de 18h à 20h - Vendredi 12 juin de 18h à 20h

Le 15/11/2019,

Mme Legein, pour Mme Bouhrira la directrice de l'école Jean Cocteau